



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 8 juin 2026

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-syndique et Mme Muriel Preti, MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel Rochat

Demandes de soutien

de soutenir financièrement Pro Juventute pour 147.ch, le projet « Grandeur Nature » de la Forestière et un projet de création de yourtes en Mongolie.

Invitations

d'excuser la Municipalité qui ne pourra pas être présente :

- à l'assemblée générale de l'ORIF;
- au repas de soutien de l'association Verte Rive.

de déléguer Mme Sonia Hugentobler à l'apéritif de clôture de l'édition 2026 du Passeport-Vacances.

Remplacement des haies de buis

tenant compte des coûts annuels qu'engendre les traitements contre la pyrale du buis, de demander au personnel de la voirie de faire des propositions de remplacement chiffrées pour le prochain budget.

Parking de la Grande salle de Carrouge

de valider le devis reçu pour commander une barrière arceau amovible.

de délivrer trois autorisations de parcage temporaires à des habitants de Carrouge ne pouvant parquer sur leur propriété, le temps des travaux sur leur maison.

CAMAC 227097 / Swisscom (Suisse) SA

tenant compte de l'art. 118 al. 2 LATC, d'accepter la demande de Swisscom (Suisse) SA de prolonger la validité du permis de construire d'une année, soit jusqu'au 12 juillet 2027.

POCAMA

de donner un préavis favorable à la demande N°EH331L-2C554S concernant la Rencontre Nationale des Vieux Tracteurs 2026 à Vucherens, en demandant qu'ils rajoutent l'indication « Riverains autorisés pour chemin de la Louchyre » sous le panneau prévu d'interdiction de tourner à Gauche noté sur le plan.

Parcelle N°754

après examen du dossier et contrôles d'usage, de signer le formulaire d'annonce pour la production du chauffage ou de l'eau chaude sanitaire par une pompe à chaleur air/eau ou air/air, autorisant l'entreprise mandatée par le propriétaire d'installer une pompe à chaleur air/eau, selon dossier remis. Le projet est dispensé d'autorisation selon art. 68c RLATC et peut être réalisé dès réception de l'avis signé, conformément au descriptif.

Le bâtiment étant situé Hors Zone à bâtir, de transmettre cette demande aux services HZB de la DGTL, pour validation finale.

Demande de location

d'accepter la demande de la coopérative la Forestière à Echandens pour louer la Grande salle de Mézières en novembre 2027.

Chœur Mixte de Carrouge

d'accepter de participer financièrement à leur acquisition des podiums, qui seront rangés sous la scène de la Grande salle, et à la disposition de toutes les sociétés locales.

Classes du Petit Collège de Mézières


de demander à la bourse communale d'adresser une facture à l'ASIJ pour le remboursement des 4 écrans interactifs.

de répondre positivement à la demande de l'ASIJ pour la mise à disposition d'une benne, puis sa prise en charge une fois remplie, par le personnel de la voirie à la déchetterie communale.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Patrick Emery



La Secrétaire

Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 15 juin 2026